



## **CETA Abeille Noire de l'Orne**

Centre d'étude technique apicole  
Adresse de correspondance postale

**la Dultière**  
**61500 Chailloué**

[www.u-a-o.info](http://www.u-a-o.info)  
mail : [ceta@u-a-o.info](mailto:ceta@u-a-o.info)

### **Elevage de reines à partir de miniplus**

#### **1<sup>ère</sup> phase, préparation de la colonie**

Au printemps développer une ruchette miniplus avec une colonie dynamique sur 3 ou 4 corps, la colonie doit être populeuse. On pourra, si nécessaire, aider à son développement par un nourrissage régulier d'un demi-litre de sirop 50/50 chaque semaine

#### **2<sup>ème</sup> phase : mise en place pour l'élevage**

Vers le 20 mai, au plus tôt, mettre cette colonie en situation d'élevage.

Pour ce faire :

- Faire descendre la reine dans le corps inférieur qui sera coiffé d'une grille à reine.

Il faut s'assurer de la présence de suffisamment de cellules vides pour que la reine puisse pondre

- Dans le corps supérieur, au centre, sera ménagé un emplacement vide pour y glisser le cadre d'élevage.
- De part et d'autre seront placés 2 cadres de couvain ouvert dont le rôle sera d'attirer les nourrices à proximité des larves proposées pour l'élevage.
- Ceci fait le corps inférieur contenant la reine sera éloigné de quelques mètres, complété d'un plancher et d'un toit, l'ouverture étant inversée par rapport à celle de la souche.

La colonie, privée de sa reine, va se sentir orpheline et va être prête à entreprendre un élevage après un laps de temps minimum d'une heure. On pourra alors lui confier le cadre d'élevage avec ses cupules contenant les larves transférées.

### **3<sup>ème</sup> phase : Après le transfert de larves**

- 24 à 36 heures plus tard, le corps contenant la reine reprendra sa place initiale sur le plancher de la souche, la grille à reine étant replacée dessus.
- 6 jours plus tard les cellules de reines édifiées par les abeilles seront operculées. Ces dernières pourront être placées dans une couveuse électrique pour terminer leur développement ou laissées dans la colonie jusqu'au 10<sup>ème</sup> ou 11<sup>ème</sup> jour après le greffage. Dans cette dernière option des bigoudis protégeront les cellules dès le 10<sup>ème</sup> jour dans l'éventualité d'émergences prématurées
  - Lors de l'intervention du 6<sup>ème</sup> jour on prendra soin d'éliminer toutes les cellules naturelles qui auraient été édifiées sur le couvain ouvert. Sur la totalité des cadres lors du premier élevage, seulement sur les 2 cadres qui flanqueront le cadre d'élevage ensuite car seuls ces deux cadres ne contiendront que du couvain récent.
- Pour l'élevage suivant on remplacera les 2 cadres de couvain ouvert du corps supérieur (maintenant operculés) par 2 autres cadres prélevés dans le corps inférieur où se trouve la reine et le même processus pourra être renouvelé.

### **Alternatives :**

Si la colonie est suffisamment forte on pourra garder la reine sur 2 corps, ce qui lui laissera un champ de ponte plus important et sera plus facile à gérer. Dans ce cas on pourra aussi lui confier 2 cadrons d'élevage soit 24 à 28 cupules avec 2 barrettes par cadron sur lesquelles on placera pour chacune, 6 ou 7 portes-cupules. On se contentera d'une seule barrette si l'on veut utiliser les bigoudis.

Si l'on choisit d'entreprendre un élevage en continu, à jour fixe chaque semaine et qu'on utilise une couveuse, on interviendra le 7<sup>ème</sup> jour après le greffage pour la récupération des cellules. Dans ce cas on veillera à ne pas refroidir les cellules et on évitera de les choquer.

Rédigé en janvier 2023

Raymond Daman,